

Ingrid-Mery HAZIOT

Avocate

Avocate au Barreau de Paris en droit du numérique et du divertissement et dirige AvantGardeAvocats, réseau d'experts juridiques de pointe au service des industries culturelles et créatives (ICC).

Spécialiste et enseignante du droit de la propriété intellectuelle depuis 20 ans, elle intervient dans les secteurs de l'innovation pour accompagner les entrepreneurs et créateurs, notamment au sein de projets Blockchain.

Elle enseigne au sein du D.U du droit du numérique de Paris I La Sorbonne, de l'Ecole des Métiers de l'Information et de l'Edition et du Centre National de la Musique.

Elle est membre actif de la Fédération des professionnels de la Blockchain (FFPB) et participe aux travaux de normalisation de la Blockchain au sein de la branche française Afnor de l'ISO.

A la croisée des mondes, des époques et des disciplines, elle s'attache à relier les savoirs au sein d'une ingénierie juridique.

On retrouve Ingrid-Mery HAZIOT tous les mois sur le podcast de NFTMORNING.COM, pour une chronique juridique mensuelle consacrée à la Blockchain appliquée aux ICC.

Avant-Garde-Avocats - www.avant-garde-avocats.com
lmhaziot@mac.com



**Ingrid
Méry
Haziot**

- Réseau d'Avocats Spécialisés
- Droit de l'Immatériel
- Art & Tech

0698594309
12 avenue de l'Observatoire
75006 Paris

www.avant-garde-avocats.com